

Championnats d'Europe

Judo : faites vos Jeux

Les championnats d'Europe de judo auront lieu à la Sud de France Arena du 3 au 5 novembre. Une ultime répétition avant Paris 2024. En parallèle, Ville et Métropole ont répondu à l'appel du pied de la fédération pour créer des dojos. Il y en aura douze nouveaux à Montpellier.



14

PODIUMS

« Les championnats d'Europe à Montpellier sont notre vitrine 2023, l'ultime répétition en France avant Paris 2024, commente Stéphane Nomis, président de la fédération française de judo. Nous devons performer. On vise 14 podiums à Montpellier et 10 médailles à Paris. »



Christian Assaf, vice-président délégué aux Politiques sportives

« La fédération a lancé « 1 000 nouveaux dojos » et la Ville va en faire douze. Elle a créé une ligue professionnelle, et le Judo olympic Montpellier est devenu d'intérêt métropolitain. Nous recevons les championnats d'Europe de judo, et le pôle France Judo vient au CREPS en stage de préparation. C'est un beau partenariat. Les médailles à venir auront un goût de Montpellier. »



On devrait retrouver Walide Khyar, titré aux Mondiaux, aux championnats d'Europe, à Montpellier.

Près de 80 athlètes du Pôle France de judo étaient en stage au CREPS de Montpellier fin juillet pour préparer les Masters de Budapest en août. Médaillé de bronze en moins de 66 kg aux championnats du Monde à Doha, Walide Khyar était l'un d'eux. « Une année pré-olympique, ça se gère et il faut faire les bons choix entre les entraînements et les compétitions. C'est la troisième fois qu'on vient à Montpellier. On y est bien. J'ai les championnats d'Europe dans un coin de la tête. J'espère y être. Ce serait super de décrocher un titre dans deux catégories différentes (il évoluait il y a 2 ans en moins de 60 kg). »

Douze nouveaux dojos d'ici 2024

La fédération française de judo aime Montpellier qui le lui rend bien. Il y a un an, Stéphane Nomis, le président de la fédération, avait fixé l'objectif de créer « 1 000 nouveaux dojos avant Paris 2024 ». Michaël Delafosse, maire de Montpellier et président de la Métropole, avait aussitôt dit qu'il en

voulait dix. Ce défi ambitieux a été relevé. Lors de la signature des conventions le 24 juillet, Hervé Martin, adjoint au maire chargé des sports, l'a confirmé, Montpellier va en faire douze ! « Nous voulons irriguer les écoles, les maisons pour tous et l'ensemble des quartiers. On a modifié les travaux du palais des sports Pierre de Coubertin pour inclure un dojo, nous en ferons un au Pas du Loup dans un local ACM. Le judo est un sport qui va construire des personnes dans les quartiers. On se félicite de l'aide de la fédération. »

Quatorze médailles

Le judo compte environ 500 clubs et 30 000 licenciés. Et un président heureux. « On fait du bon travail à Montpellier, et le partenariat avec la Ville, la Métropole et la Région s'inscrit dans la durée. On a fixé un objectif de médailles et on se doit d'être au rendez-vous. Mais, je suis ravi de la réponse de Montpellier sur les dojos. Avec les clubs, c'est la force du judo. »



CO'opérer

Pour un territoire attractif et innovant

JUDO p. 32-33
Championnats d'Europe

CLAUDE SOCIALE p. 34
Emplois à la clé

MEDINCELL p. 35
À la conquête du marché américain

Clause sociale, des emplois à la clé

Grâce à leurs achats, la Métropole et la Ville de Montpellier créent des emplois. La plupart des marchés publics comportent une clause sociale qui implique le recrutement de personnes fragilisées et éloignées de l'emploi.

Des achats responsables

« Avec la plateforme *Clauses sociales au service de la Ville de Montpellier et de la Métropole*, mais aussi d'autres donneurs d'ordre (CHU, TaM, Cirad, ACM, FDI, CNRS...), la clause sociale est un levier d'emploi et d'insertion efficace pour des personnes éloignées de l'emploi ou aux parcours compliqués, explique Clara Gimenez, vice-présidente de la Métropole, déléguée à la Politique de la Ville et à la Cohésion sociale.

De l'emploi local

Travaux, fournitures, services ou prestations intellectuelles, les entreprises répondent aux appels d'offres, et la plateforme portée par la Métropole coordonne la gestion de ces appels d'offres sur le volet clause sociale. « Avec une programmation pluriannuelle d'investissements de 2,5 milliards d'euros, un seuil jamais atteint, les travaux que nous réalisons pour favoriser la mobilité, la rénovation urbaine, les structures culturelles, sportives, éducatives, l'assainissement... sont des marchés publics dont la clause sociale génère de l'emploi local. En 2022, 440 000 heures d'insertion ont été effectuées. Les habitants doivent savoir que les travaux autour de chez eux font travailler des personnes en insertion. » Comme Bébé Yacob I. intérimaire depuis août 2020 sur le chantier de la ligne 5 en tant que manœuvre TP public, pour Eiffage Génie Civil.

Des bénéficiaires motivés

Frédéric, 31 ans, est quant à lui depuis novembre 2022 intérimaire chez Pil'Emploi au poste d'assistant technique polyvalent au sein de RMD Ascenseurs et Automatismes, filiale de Koné. « Après plusieurs petits boulots, et malgré une formation en management pendant ma période de chômage, je ne trouvais pas de travail et je suis passé au RSA, confie Frédéric, titulaire d'un Bac S. Je m'occupe des contrôles d'accès des résidences par programmation informatique pour ACM Habitat et des résidences privées. Je revis. Mes tâches ont évolué, j'aspire à être recruté chez RMD Services. »

Reconversion professionnelle

Christophe, âgé de 47 ans, a également bénéficié de cette clause. Après avoir travaillé en tant que plombier pendant dix ans, il a été contraint de changer de métier en raison de son handicap et d'un accident de travail. « Suite à une formation au Centre de Réadaptation et d'Insertion Professionnelle, je suis devenu intérimaire à l'agence A2I, chez Sogetre, en tant que technicien bureau d'études. Je suis satisfait de ma reconversion professionnelle, en particulier du fait que mes conditions de travail sont adaptées à mes besoins. »



CONTACTS

Demandeurs d'emploi, pour savoir si vous êtes éligibles à la clause sociale, rendez-vous sur bit.ly/clausesociale3m
Plus d'infos sur : entreprendre-montpellier.com



Le chantier de la ligne 5 permet de recruter des personnes en insertion.

© C. Ruiz

« MedinCell entre dans la cour des grands »



Installée à Jacou, MedinCell a grandi à Cap Alpha, l'incubateur de la Métropole. Cette société pharmaceutique vient d'obtenir le feu vert pour mettre en vente sur le marché américain son premier traitement. Une consécration pour cette pépite biotech qui incarne avec brio l'ambition de MedVallée : faire de Montpellier un pôle d'excellence mondiale en santé globale.

Entretien avec...

Christophe Douat, président du directoire de MedinCell

« Ce n'est que le début »



Michaël Delafosse aux côtés de Christophe Douat, en visite dans les laboratoires de MedinCell.

© F. Damerjiff

Que fait MedinCell ?

Christophe Douat : On transforme la prise de comprimés en une petite injection qui forme un dépôt sous la peau diffusant le médicament sur une durée de quelques jours à plusieurs mois, avant de disparaître complètement. Cette technologie s'appelle, BEPO®. Elle permet de développer des traitements injectables à action prolongée. C'est la garantie que les patients prennent bien leur traitement. C'est ce qu'on appelle l'observance, la priorité numéro 1 de l'OMS. Nous développons un portefeuille de produits, tous basés sur cette technologie constituée de polymères qui se biorésorbent pour libérer le médicament. UZEDY™ est le premier à être commercialisé.

Quelle maladie est traitée par UZEDY™ ?

C.D. : UZEDY™ a un grand potentiel pour devenir un traitement de référence en schizophrénie, une pathologie majeure qui touche 1 % de la population. On a tous entendu parler du drame à Reims il y a quelques

semaines où une infirmière a été tuée par un patient schizophrène qui n'avait pas pris ses comprimés de rispéridone. Cette molécule a prouvé son efficacité. Notre produit injectable permet de garantir que les patients prennent correctement leur traitement, ce qui n'est pas le cas pour les trois quarts des patients.

Que représente sa mise en vente sur le marché américain ?

C.D. : Nous entrons dans la cour des grands ! C'est, je pense, la première fois qu'une société biotech française a un produit majeur qui peut prétendre à des ventes au-delà du milliard sur le marché américain. Juste derrière UZEDY™, nous avons deux produits en phase clinique avancée pour lesquels nous devrions obtenir des résultats dans les mois qui viennent. J'espère que MedinCell servira d'exemple au projet MedVallée auquel nous sommes ravis de contribuer. Montpellier a une histoire incroyable avec la santé et un environnement très propice pour attirer de belles sociétés.

LES DATES À RETENIR

- 2003
Création
- 2003 - 2007
Cap Alpha
- 2018
introduction en Bourse
- 2023
150 salariés de 25 nations, tous actionnaires

medincell.com